

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIREBELLOIS FONTENOIS

8 place Général Viard 21310 Mirebeau sur Bèze

☎ 03.80.36.12.12 adresse Mel : s.checler@mfcc.fr

Montant de la redevance déchets ménagers année 2021

CATEGORIES	REDEVANCE
Foyer 1 personne	131.00 €
Foyer 2 personnes	152.00 €
Foyer 3 personnes et +	183.00 €
Résidence secondaire	152.00 €
Resto - de 20 couverts	313.00 €
Resto 20 à 50 couverts	534.00 €
Resto + de 50 couverts	762.00 €
Hôtel	192.00 €
Gîte	192.00 €
Chambre d'hôtes (montant par chambre d'hôtes plafonné à 192 €)	78.00 €
Camping 15 places	192.00 €
Etablis.médico-social/lit	116.00 €
Local professionnel	78.00 €
Local commercial alimentaire sup 400 m2	534.00 €
Local commercial non alimentaire sup 400 m2	295.00 €
Collèges	762.00 €
Ecoles/Multi accueil/Micro-crèche	147.00 €
Périscolaires	78.00 €
Restauration scolaire	762.00 €
Communes	147.00 €

Les listes des redevables sont mises à jour par les mairies en début d'année civile et tout au long de l'année. En cas de modification du nombre de personnes au foyer (naissance, décès, départ, ...), ne pas oublier d'en informer votre mairie. Un calcul au prorata temporis pourra être effectué sous réserve de produire les justificatifs nécessaires. Les réclamations écrites et motivées sont à adresser à la Communauté de Communes Mirebellois et Fontenois dans **un délai maximum de 2 mois à compter de la date limite de paiement.**